

Le CESE se félicite de l'installation du Conseil d'orientation des politiques jeunesse

PUBLIÉ LE 26/01/2017

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) se réjouit de l'installation ce jour du Conseil d'orientation des politiques jeunesse, fruit d'une demande légitime des organisations de jeunesse relayée par le CESE, face à la nécessité d'élargir la réflexion sur les politiques de jeunesse à tous les domaines qui touchent la vie des jeunes et à tous les acteurs. Le CESE a dans plusieurs avis successifs proposé la création d'un Conseil d'orientation des politiques jeunesse, afin de permettre à toutes les parties prenantes de la société civile (partenaires sociaux, organisations de jeunesse, mouvement associatif, élus des collectivités locales...) de travailler avec les administrations sur les politiques publiques de jeunesse (cf. les avis Droits formels/droits réels : améliorer le recours aux droits sociaux des jeunes de 2012 et Sécuriser les parcours d'insertion des jeunes de 2015, tous deux rapportés par Antoine Dulin, aujourd'hui vice-président du CESE). Le Premier ministre ouvrira aujourd'hui la première réunion du Conseil d'orientation. A cette occasion, Antoine Dulin présentera les premières conclusions de son rapport sur la simplification des dispositifs spécifiques aux jeunes, qui fait suite aux avis du CESE et qui a déjà permis l'adoption d'un certain nombre de mesures de simplification, notamment dans le cadre de l'entrée en vigueur du droit à la Garantie jeunes et en faveur de l'information aux droits. En ligne avec la volonté du gouvernement de mieux prendre en compte les attentes des jeunes dans l'élaboration des politiques publiques, un certain nombre de recommandations seront faites par Célia Vérot, conseillère d'Etat et Antoine Dulin, Vice-président du CESE pour poursuivre le choc de simplification pour les jeunes. Il s'agit à la fois de concevoir des démarches administratives simples pour les jeunes, de créer les conditions de leur autonomie en limitant les barrières d'âge et de statut et d'assurer une véritable coordination des acteurs de jeunesse au niveau local et national.

[Télécharger](#)